



Préavis d'adjudication de contrat

1. Introduction:

Un Préavis d'adjudication de contrat permet aux ministères d'informer les entrepreneurs qu'ils ont l'intention d'adjuger un marché pour bien ou un service à un entrepreneur sélectionné d'avance. Après la publication de cet avis d'intention, et si aucune autre entreprise ou personne ne soumet un énoncé de capacités en réponse à l'octroi proposé, les exigences concernant les offres concurrentielles de la politique sont satisfaites. Si un fournisseur soumet un énoncé de capacités valide en réponse à l'adjudication proposée, il faut faire intervenir le système d'appel d'offres électronique ou traditionnel. Les préavis d'adjudication de contrat représentent un outil clé pour assurer un processus d'approvisionnement transparent, concurrentiel et efficace.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant les quinze (15) jours de calendrier période d'affichage, et de satisfaire aux exigences énoncées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un processus d'appel d'offres soit par le gouvernement ou le service électronique d'appels d'offres Par des moyens traditionnels, en vue de l'attribution du contrat.

2. Exigence

Le fournisseur offrira à RNCAN, pendant une période de deux (2) ans, des services d'entretien et de soutien, ainsi que les pièces et la main-d'œuvre connexes, pour son diffractomètre à rayons x microfoyer servant à produire des rayons x.

3. Couverture :

Les services visés par le présent contrat comprennent la main-d'œuvre et la réparation sur le site dans le cadre de deux (2) visites d'entretien préventif par année, ainsi que toute visite pour des réparations d'urgence, au besoin. Le contrat prévoit un délai d'intervention de 72 heures ou « dans la mesure du possible » pour les services d'entretien et de réparation sur le site.

Les services de réparation doivent être disponibles du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Le samedi, le dimanche et les jours fériés reconnus sont exclus de cette exigence.

Une (1) reconstruction d'anode (y compris la trousse de reconstruction, une coupelle d'anode en cuivre, l'équilibrage, la main-d'œuvre et l'expédition) sera effectuée au cours de la durée du contrat.

Durée du contrat : Le contrat s'étend sur la période allant de la date de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2014, plus **une (1)** option de renouvellement pour une période d'**un (1)** an, selon les mêmes modalités.

4. Ententes commerciales

Dispositions relatives aux appels d'offres restreints applicables en vertu de l'ALENA (article 1016.2)

1016.2(b) - lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant

Dispositions relatives aux appels d'offres restreints applicables en vertu de l'ACI (article 506.12)

506.12(a) - pour assurer la compatibilité avec des produits existants, pour assurer le respect de droits exclusifs tels des droits d'auteur ou des droits fondés sur une licence ou un brevet, ou encore pour l'entretien de produits spécialisés, lorsque cet entretien doit être effectué par le fabricant ou son représentant



Dispositions relatives aux appels d'offres restreints applicables en vertu de 'ALECC (article Kbis-09)

Kbis-09(b) - Lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant;

Dispositions relative aux appels d'offres restreints applicable en vertu d'accord de libre-échange Canada-Pérou et Canada-Colombie (article 1409)

1409 (b) - Lorsque les produits ou services ne peuvent être fournis que par un fournisseur déterminé et qu'il n'existe aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant, pour l'une ou l'autres des raisons suivantes :

- Le marché a pour objet la réalisation d'une oeuvre d'art,
- La protection de brevets, droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs,
- L'absence de concurrence pour des raisons techniques;

5. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de 26,401.50 \$ USD pour la période initiale, plus 26,401.50 \$ pour la période d'option pour une valeur totale de 52,803.00 \$ US, excluant les taxes applicables.

6. Dérogation au Règlement sur les marchés de l'État et aux accords commerciaux applicables

Justification du fournisseur unique - Exception du Règlement concernant les marchés de l'État (RMÉ) :

(d) une seule personne ou une seule entreprise est en mesure d'exécuter le marché

Le fournisseur est le fabricant de l'équipement spécialisé et il est le seul capable d'offrir les services annuels d'entretien et de soutien, de même que la main-d'œuvre et les pièces nécessaires pour le remplacement ou la reconstruction de l'anode rotative, car la garantie s'appliquant à l'instrument est venue à échéance en 2011.

Les tierces parties ne possèdent pas de renseignements détaillés sur l'instrument et ses pièces.

7. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

Rigaku Americas Corporation
9009 New Trails Drive
The Woodlands, Texas
USA
77381

8. Demandes de renseignements sur la soumission d'un énoncé de capacités

« Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits aux présentes, mai présenter un énoncé de capacités par écrit, de préférence par e-mail, à la personne de contact identifiés dans le présent avis au plus tard à la date et l'heure de le présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences. »



9. Date de clôture

La date limite pour soumettre des énoncés de capacités est :

Date de clôture : 12 Mars 2014
Temps de clôture : 14:00 HAE

10. Autorité du contrat

Valérie Holmes

Agent principal de négociation de contrats
Services d'approvisionnement, de passation des marchés et de gestion des biens
Bureau des services partagés
Ressources naturelles Canada
615, rue Booth, 4ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E9
Téléphone: (613) 943-3580
Télécopieur: (613) 996-1024
Courriel: valerie.holmes@nrcan-rncan.gc.ca